

Aides financières pertinentes pour le développement régional (sélection)

Etat: mai 2011

Le tableau donne un aperçu des aides financières de la Confédération ainsi que d'autres institutions, organisations et privés, avec les liens correspondants vers des informations complémentaires. Connaissez-vous d'autres aides financières qui sont pertinentes pour le développement régional? Merci de nous les faire connaître! Veuillez le cas échéant utiliser le formulaire prévu à cet effet et l'envoyer à: info@regiosuisse.ch (Formulaire sous: <http://www.regiosuisse.ch/projets/aides-financieres>). Vous pouvez également nous annoncer au moyen de ce même formulaire des compléments ou des corrections aux entrées existantes. Merci!

¹ Pour plusieurs instruments resp. programmes de promotion, il n'est pas possible de soumettre des requêtes pendant toute la période de validité, mais seulement pendant certaines périodes spécifiques (mises au concours, calls).

| Instrument de promotion / programme de soutien | Organe de soutien / promotion | But / type de soutien | Bénéficiaires | Période de validité ¹ | Lien |
|--|---------------------------------------|---|---|----------------------------------|---|
| Nouvelle politique régionale (NPR) | cantons, SECO | <p>Le but de la NPR est de renforcer la compétitivité des régions et augmenter leur création de valeur ajoutée, maintenir les places de travail dans les régions et en créer de nouvelles, obtenir un habitat décentralisé et contribuer à éliminer les déséquilibres régionaux (disparités). Sont donc particulièrement importants dans ce contexte le soutien d'initiatives, de projets et de programmes dans les régions de montagne, les zones frontalières et d'autres régions rurales, qui renforcent l'innovation, la création de valeur ajoutée et la compétitivité dans les régions. Sont octroyés:</p> <ul style="list-style-type: none"> • contributions à fonds perdu pour des projets qui augmentent la compétitivité et la création de valeur ajoutée dans les régions; • prêts pour des infrastructures qui font partie d'un système de création de valeur ajoutée concurrentiel; • allègements fiscaux pour les entreprises privées. | organes responsables du développement, secrétariats régionaux, autres actrices et acteurs régionaux, allègements fiscaux pour les entreprises privées | 2008–2011 2012–2015 | <p>http://www.regiosuisse.ch/politique-regionale-ch/politique-regionale-intro?set_language=fr</p> <p>http://www.kmu.admin.ch/themen/00175/00199/00200/index.html?lang=fr</p> |
| INTERREG IV | SECO, cantons, ARE, Regio Basiliensis | <p>Le but d'INTERREG IV est de renforcer la coopération économique et sociale au sein de l'UE et ses pays limitrophes. Il s'agit parallèlement de permettre un développement territorial équilibré. INTERREG IV encourage à cette fin des projets destinés à promouvoir la coopération transfrontalière (INTERREG IV A), transnationale (INTERREG IV B) et interrégionale (INTERREG IV C). INTERREG est un programme de promotion de l'Union européenne. La participation suisse se fait dans le cadre de la Nouvelle politique régionale (NPR). Sont octroyées: des contributions à fonds perdu.</p> | institutions en tous genres (communes, offices cantonaux ou fédéraux, instituts de recherche, associations) | 2007–2013 | <p>http://www.regiosuisse.ch/cte/interreg-1/interreg-1?set_language=fr</p> <p>http://www.are.admin.ch/themen/international/00853/index.html?lang=fr</p> |



| Instrument de promotion / programme de soutien | Organe de soutien / promotion | But / type de soutien | Bénéficiaires | Période de validité ¹ | Lien |
|--|-------------------------------|---|--|----------------------------------|--|
| URBACT II | ARE, SECO | Le but d'URBACT est de contribuer au développement urbain durable via la diffusion et l'échange de savoirs et d'expérience entre les décideurs politiques et les autres personnes impliquées dans le développement urbain. URBACT II est un programme de promotion de l'Union européenne. La participation suisse se fait dans le cadre de la Nouvelle politique régionale (NPR). Sont octroyées: des contributions à fonds perdu. | toutes les villes suisses | 2007–2013 | http://www.regiosuisse.ch/ct/urbact/urbact-1?set_language=fr http://www.aren.admin.ch/themen/international/03017/index.html?lang=fr |
| ESPON 2013 | ARE, SECO | ESPON (European Spatial Planning Observation Network ou ORATE) est l'observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen. ESPON a pour but de mettre sur pied un système durable pour l'observation territoriale du territoire européen. ESPON 2013 est un programme de promotion de l'Union européenne. La participation suisse se fait dans le cadre de la Nouvelle politique régionale (NPR). Sont octroyées: des contributions à fonds perdu. | chercheurs des universités et hautes écoles suisses | 2007–2013 | http://www.regiosuisse.ch/ct/espon/espon-1?set_language=fr http://www.aren.admin.ch/themen/international/00860/index.html?lang=fr |
| Contributions regiosuisse à la recherche | SECO | Soutien des activités de recherche et de transfert en faveur du développement régional. Des contributions seront versées pour des projets: <ul style="list-style-type: none"> • qui contribuent à combler des lacunes au niveau du savoir dans le domaine de la NPR et du développement régional; • qui promeuvent le transfert dans la pratique de résultats de recherche pertinents pour la NPR; • qui améliorent la diffusion, la mise en œuvre et l'application de résultats de la recherche pour le développement régional en Suisse. | toutes les institutions publiques et/ou privées avec siège en Suisse | 2009–2011 | http://www.regiosuisse.ch/reseau-de-recherche/soutien-projets-recherche/soutien-projets-recherche?set_language=fr |
| Innotour III | SECO | Innotour est un instrument permettant d'améliorer la structure et la qualité de l'offre touristique suisse. La promotion doit porter là où se trouvent les faiblesses les plus importantes de l'offre touristique et où de véritables avantages concurrentiels pourraient être générés via l'innovation et la collaboration. Sont surtout soutenus dans ce contexte les projets d'une certaine ampleur, ou des projets portant sur des domaines clés. | projets communs lancés par plusieurs entreprises/organisations | 2008–2011 | http://www.innotour.ch/web/?setLang=3 |



| Instrument de promotion / programme de soutien | Organe de soutien / promotion | But / type de soutien | Bénéficiaires | Période de validité ¹ | Lien |
|---|---|--|---|----------------------------------|--|
| Projets-modèles pour un développement territorial durable | ARE (en partie en collaboration avec l'OFEV, l'OFAG et le SECO) | Sous l'intitulé «Projets modèles de développement territorial durable» l'ARE soutient des projets novateurs dans les domaines de la politique de l'agglomération, du développement de l'habitat durable, ainsi que des «synergies dans les zones rurales» (collaboration transsectorielle). | organes responsables privés et publics en zone rurale | jusqu'à nouvel ordre | http://www.are.admin.ch/the men/raumplanung/modellvor haben/index.html?lang=fr http://www.are.admin.ch/the men/laendlich/02118/index.html?lang=fr |
| Projet d'agglomération | ARE | Le projet d'agglomération est un instrument de planification qui permet la coordination de thèmes transsectoriels au sein d'une agglomération. Il repose sur une collaboration horizontale (entre des partenaires au sein de l'agglomération) et une collaboration verticale (Confédération – canton – agglomération). Voilà qui doit garantir la coordination des projets et leur mise en œuvre dans les agglomérations. Le principal aspect pris en compte dans ce contexte est une meilleure collaboration entre le développement des implantations, le trafic et l'environnement. | différent selon les cantons et les communes | jusqu'à nouvel ordre | http://www.are.admin.ch/the men/agglomeration/00626/index.html?lang=fr |
| Programme d'encouragement pour le développement durable | ARE | Le programme d'encouragement pour le développement durable a été créé pour encourager les représentants des cantons, des villes, des communes, des régions et des groupes d'intérêts à entreprendre des actions qui contribuent à la mise en œuvre du développement durable en Suisse. Ces actions doivent être innovatrices et avoir valeur d'exemples. Les thèmes férentiels du programme sont: <ul style="list-style-type: none"> • promotion des projets de tourisme durable; • promotion économique durable; • promotion de la dimension sociale dans les quartiers durables; • éducation au développement durable; • introduction d'une politique d'achats publics durable. Montant de la contribution: en règle générale, max. CHF 25'000.–.(Il ne dépassera cependant pas 50% du budget du projet soumis.) Les projets suivants ne sont pas soutenus: Projets achevés, infrastructures, publications d'ordre général et site internet, prestations à des tiers (conseils, offres de cours), projets de recherche ou études. | cantons, régions, communes | jusqu'à nouvel ordre | http://www.are.admin.ch/the men/nachhaltig/00262/00532/index.html?lang=fr |

| Instrument de promotion / programme de soutien | Organe de soutien / promotion | But / type de soutien | Bénéficiaires | Période de validité ¹ | Lien |
|---|-------------------------------|--|---|----------------------------------|--|
| Centre de services pour une mobilité innovatrice DETEC | DETEC | <p>Avec le Centre de services pour une mobilité innovatrice, le DETEC contribue – en complément de la politique fédérale en matière d'infrastructures de transport – au développement d'idées nouvelles pour des formes et des offres de mobilité porteuses d'avenir. Le Centre de services soutient en priorité des projets intermodaux novateurs qui déploient leurs effets en Suisse. Il accepte des projets intervenant à tous les niveaux, de l'idée à la réalisation. Il privilégie toutefois les projets prêts à être mis en œuvre et ayant un impact positif direct sur une politique des transports durable, sur l'environnement, sur la santé, sur l'efficacité énergétique et sur le potentiel de réduction des émissions de CO₂.</p> <p>En 2010, le Centre de services a entamé une phase de consolidation qui se terminera fin 2014. Une procédure de soumission sera réalisée chaque année. Une somme annuelle de CHF 400'000.– est mise à disposition pour ces procédures.</p> | cantons, régions, communes, y compris en coopération avec d'autres partenaires, pouvoirs publics, autres personnes physiques ou morales | jusqu'en 2014 | http://www.are.admin.ch/dienstleistungen/00908/index.html?lang=fr |
| Aides financières pour la conservation des voies de communication historiques | OFROU (DETEC) | <p>Pour l'accomplissement de sa mission de protection, la Confédération peut, en vertu de l'article 13 de la loi sur la protection de la nature du 1^{er} juillet 1966 (LPN), soutenir la protection des voies de communication historiques. Pour ce faire, elle peut octroyer des aides financières; celles-ci sont allouées aux cantons dans les limites des crédits votés pour la conservation, l'acquisition et l'entretien, l'exploration et la documentation des voies de communication historiques. Les projets sont étudiés au cas par cas et les aides financières allouées si les mesures sont exécutées de manière économique et professionnelle. Le montant de l'aide financière est fixé en fonction de l'importance des objets à protéger et de l'efficacité des mesures.</p> | Cantons, communes, particuliers | illimité | http://www.ivs.admin.ch/index.php?id=111&L=3 Carte IVS et descriptions: http://ivs-gis.admin.ch/ivs2b.php?lang=fr |
| Agence pour la promotion de l'innovation (CTI) | OFFT (DFE) | <p>En tant qu'agence pour la promotion de l'innovation de la Confédération, la CTI encourage la recherche appliquée et développement (Ra&D), la promotion de l'entrepreneuriat et le développement de jeunes entreprises. La CTI s'est donné pour objectif de puiser davantage d'innovation dans la collaboration entre l'économie et la science. Chaque année, elle finance plusieurs centaines de projets de recherche appliquée et développement (Ra&D) menés conjointement par des entreprises et des hautes écoles. La CTI encourage</p> <ul style="list-style-type: none"> • les projets R&D orientés vers le marché; • la création et le développement de start-up; • le transfert de savoir et de technologie. <p>L'encouragement de projets R&D concerne en principe toutes les disciplines liées à l'innovation basée sur la science. Les principaux critères d'encouragement sont le potentiel d'innovation et l'impact économique.</p> | entreprises, start-up, hautes écoles dans toute la Suisse | jusqu'à nouvel ordre | http://www.bbt.admin.ch/kti/index.html?lang=fr |

| Instrument de promotion / programme de soutien | Organe de soutien / promotion | But / type de soutien | Bénéficiaires | Période de validité ¹ | Lien |
|--|-------------------------------|--|--|----------------------------------|--|
| Chèque d'innovation Cleantech | CTI (DFE) | <p>Le «chèque d'innovation Cleantech» pour PME fait partie du paquet de mesures de la Confédération «Les Cleantech suisses à l'heure de la mondialisation des marchés» et complète les mesures d'encouragement de la CTI dans le domaine de la promotion de projets R&D et de l'encouragement de la création d'entreprises. Le chèque d'innovation permet de financer des travaux R&D effectués par des institutions de recherche pour des PME, en particulier des:</p> <ul style="list-style-type: none"> • approfondissements d'idées (p.ex. développements de concepts, études préliminaires et d'accompagnement); • travaux préparatoires à des projets R&D qui peuvent déboucher sur une innovation pour la PME; • analyses du potentiel de transfert de technologie; • analyses du potentiel d'innovation d'un processus, d'un produit, d'un service ou d'une technologie. | entreprises (PME), hautes écoles dans toute la Suisse | 1er juin 2010–31 mai 2011 | http://www.kti.admin.ch/projektfoerderung/00029/index.html?lang=fr |
| Projets de développement régional | OFAG | <p>(Art. 93 al. 1 disp. c LAgr, Ordonnance sur l'amélioration des structures, RS 913.1). Les projets portant sur le développement régional et la promotion des produits indigènes et régionaux peuvent être soutenus par des contributions, pour autant que l'agriculture y participe de manière prépondérante. Le but est de valoriser les potentiels agricoles et les ressources naturelles des zones rurales. Sont encouragés dans ce contexte:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les projets qui comprennent des mesures de création de valeur ajoutée dans l'économie agricole; • les projets qui renforcent la collaboration transsectorielle entre l'économie agricole et les secteurs connexes (artisanats, tourisme, économie forestière et du bois); • les projets qui contiennent des mesures visant des intérêts publics au niveau environnemental, social ou culturel. | organes responsables organisés collectivement et œuvrant dans le cadre de projets collectifs | depuis 2007 | http://www.blw.admin.ch/themen/00233/00314/index.html?lang=fr http://www.suissemelio.ch/fr/home/suissemelio.html |
| Initiatives de projet collectives | OFAG | <p>(Art. 136 al. 3 bis LAgr) Le but des initiatives de projet collectives est de promouvoir des développements positifs dans les régions rurales. Les mesures existantes et les nouvelles mesures prévues par la loi sur l'agriculture et sur la protection des eaux doivent faire l'objet de la meilleure coordination possible dans ce contexte. Est octroyé: Soutien d'un accompagnement technique (coaching) en vue de clarifier resp. d'étudier la faisabilité d'un projet collectif (pour les projets portant sur les ressources ou la mise en réseau = élaboration de documents de requête). Contribution OFAG max. CHF 20'000.–.</p> | projets collectifs dans le domaine agricole | jusqu'à nouvel ordre | http://www.blw.admin.ch/themen/00233/00234/index.html?lang=fr |



| Instrument de promotion / programme de soutien | Organe de soutien / promotion | But / type de soutien | Bénéficiaires | Période de validité ¹ | Lien |
|---|-------------------------------|---|---|----------------------------------|--|
| Promotion des ventes | OFAG | (Art. 12 LAgr) La promotion des ventes a pour but le soutien subsidiaire d'initiatives marketing nationales ou régionales qui entendent promouvoir la vente des produits agricoles suisses, y compris l'agrotourisme. | organisations au niveau national ou suprarégional, représentatives d'un secteur de production ou d'un label de qualité | jusqu'à nouvel ordre | http://www.blw.admin.ch/the-men/00013/00085/00091/index.html?lang=fr http://www.blw.admin.ch/the-men/00013/index.html?lang=fr |
| Programme sur l'utilisation durable des ressources naturelles | OFAG | Les domaines cibles du programme portant sur les ressources sont une utilisation plus efficiente des ressources nécessaires à la production agricole, telles les produits azotés, le phosphore et l'énergie, une optimisation de la protection des plantes ainsi que la protection renforcée et l'utilisation durable du sol, de la diversité biologique dans l'agriculture et le paysage. Les nouvelles technologies, l'organisation ou la structure ne doivent pas seulement être gérées de manière plus écologique, mais également être avantageuses à moyen terme tant du point de vue économique que social. | projets opérant une approche régionale ou spécifique à une branche; Les projets présentés par des personnes individuelles ne sont pas pris en compte. | jusqu'à nouvel ordre | http://www.blw.admin.ch/the-men/00364/index.html?lang=fr |
| Projets d'améliorations structurelles à orientation régionale | OFAG | (Art. 87 ss. LAgr, Ordonnance sur l'amélioration des structures, RS 913.1) Sont encouragés: <ul style="list-style-type: none"> • les mesures/projets visant l'amélioration des sols (améliorations globales comme mise en œuvre intégrale de mesures dans les zones rurales, installations de mise en valeur, drainages, irrigation, renaturation des ruisseaux, mesures écologiques, mesures de protection en cas d'intempéries); • bâtiments agricoles (bâtiments agricoles, constructions de montagne, bâtiments collectifs pour le traitement, le stockage et la commercialisation de produits régionaux, ainsi que constructions destinées à produire de l'énergie à partir de la biomasse); • mesures et installations visant la diversification (crédits d'investissements pour des constructions individuelles et des installations destinées à diversifier les activités agricoles et connexes, notamment dans le domaine de l'agrotourisme). | agriculteurs, organisations agricoles/organes responsables (également les communes lorsqu'il s'agit d'améliorer les sols) | depuis 1998 | http://www.blw.admin.ch/the-men/00233/00234/00251/index.html?lang=fr http://www.suissemelio.ch/fr/home/suissemelio.html |
| Parcs d'importance nationale | OFEV | Les parcs d'importance nationale sont des outils de valorisation et de conservation des habitats naturels ou des paysages d'une beauté unique. Ils favorisent aussi le développement économique durable d'une région, offrent aux visiteurs des activités de découverte de la nature et servent à l'éducation à l'environnement. Sont soutenues la création, la gestion et l'assurance de la qualité de parcs d'importance nationale. La Confédération ne reconnaît que les parcs qui touchent des initiatives régionales et qui sont soutenus par la population locale. Les cantons doivent soutenir et accompagner les initiatives régionales qui vont dans ce sens. | organes responsables des parcs | depuis 2007 | http://www.bafu.admin.ch/paerke/index.html?lang=fr |



| Instrument de promotion / programme de soutien | Organe de soutien / promotion | But / type de soutien | Bénéficiaires | Période de validité ¹ | Lien |
|--|-------------------------------|---|--|----------------------------------|---|
| Promotion des technologies environnementales | OFEV | La promotion des technologies environnementales de l'OFEV soutient le développement de technologies écologiques innovantes, en particulier l'expérimentation pratique dans des installations pilotes et de démonstration. Le but est de mettre en œuvre le plus rapidement possible les résultats des recherches via des produits et des prestations utilisables. Les principaux critères concernant l'évaluation des projets sont d'une part les chances de réalisation de la technologie proposée et, d'autre part, la charge environnementale potentielle. | entreprises, groupes d'entreprises ou groupes de projets constitués d'entreprises et d'institutions de recherche | | http://www.bafu.admin.ch/innovation/06629/index.html?lang=fr |
| Fonds pour les recherches forestières et l'utilisation du bois | OFEV | Le fonds pour les recherches forestières et l'utilisation du bois est une création commune de la Confédération et des cantons; il soutient pour l'essentiel des projets qui sont importants pour la compétitivité de l'économie forestière et du bois, soit: <ul style="list-style-type: none"> projets de recherche et de développement qui servent au traitement et à l'utilisation du bois indigène dans les circuits économiques régionaux; la recherche orientée vers des solutions et le développement dans la production et l'utilisation du bois; l'application de résultats pour un transfert rapide de savoirs et d'expériences entre les écoles, les instituts de recherche, l'économie forestière et du bois; la coordination des tâches de recherche. Les contributions sont considérées comme des aides de départ et doivent susciter l'auto-aide et la participation financière de tiers. Sont octroyées: des contributions à fonds perdu. | hautes écoles, hautes écoles spécialisées, associations, entreprises privées, personnes individuelles | | http://www.bafu.admin.ch/wald/01234/01238/index.html?lang=fr |
| SuisseEnergie | OFEN | SuisseEnergie 2011–2020 fait partie de la «stratégie des quatre piliers» à la base de la politique énergétique du Conseil fédéral. Le programme renforce prioritairement la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. SuisseEnergie se concentre sur les mesures de sensibilisation, d'information, de conseil, de formation et de perfectionnement, de soutien à l'assurance de la qualité, de mise en réseau et d'encouragement de projets progressistes. Ce faisant, le programme soutient et complète les autres mesures de la Confédération, des cantons et des communes (notamment les prescriptions, les programmes promotionnels, les redevances incitatives), comprises comme une combinaison de mesures efficaces et efficaces. La promotion des énergies renouvelables a été déléguée aux cantons. Les priorités varient selon les cantons. | | 2011–2020 | http://www.bfe.admin.ch/energie/index.html?lang=fr |



| Instrument de promotion / programme de soutien | Organe de soutien / promotion | But / type de soutien | Bénéficiaires | Période de validité ¹ | Lien |
|--|-------------------------------|--|--|----------------------------------|---|
| ProKilowatt | Fondation RPC / OFEN | ProKilowatt est un instrument de promotion de l'efficacité électrique. Les programmes et projets contribuant à une consommation d'électricité plus économe dans l'industrie, les services et les ménages sont identifiés dans le cadre «d'appels d'offres publics» et bénéficient ensuite d'un soutien financier. La sélection des projets soumis via des «appels d'offres publics» s'effectue dans le cadre d'une procédure d'enchères. Remportent l'adjudication les projets et programmes offrant le meilleur rapport coûts/ efficacité, c'est-à-dire ceux comportant des mesures d'efficacité électrique dont il est démontré qu'elles permettent une réduction maximale de la consommation d'électricité moyennant une mise de fonds la plus faible possible (diminution de la consommation de kilowattheures). | entreprises industrielles, artisanales et de services, pouvoirs publics, communautés de travail, personnes privées | jusqu'à nouvel ordre | http://www.prokilowatt.ch http://www.bfe.admin.ch/prokilowatt/04346/index.html?lang=fr&dossier_id=04373 http://www.bfe.admin.ch/prokilowatt/04346/index.html?lang=fr&dossier_id=04372 |
| Crédit hôtelier | SCH | La Société Suisse de Crédit Hôtelier (SCH) aide les exploitations hôtelières pour le financement d'infrastructures. | hôtellerie dans le domaine touristique et les régions de montagne | jusqu'à nouvel ordre | http://www.sgh.ch/fr/ |
| Cautionnement des arts et métiers | coopératives et Confédération | Les PME orientées vers le marché et qui souhaitent se développer peuvent plus facilement bénéficier de crédits bancaires grâce au système de cautionnement commercial géré en partenariat par la Confédération et des coopératives. Sont octroyés: des cautionnements pour prêts bancaires (max. CHF 500'000.-). | PME, artisanats, entreprises start-up dans toute la Suisse | jusqu'à nouvel ordre | http://www.kmu.admin.ch/themen/00175/00199/00203/index.html?lang=fr http://www.startzentrum.ch/de/startfinance/finanzierungsquellen/buergschaftsgenossenschaften/ |
| Cautionnements et contributions au service de l'intérêt dans les régions de montagne | coopératives et Confédération | En complément aux cautionnements commerciaux, les entreprises des régions de montagne peuvent demander d'autres prestations de soutien sous la forme de contributions au service de l'intérêt. | PME, artisanats, entreprises start-up dans les zones de montagnes suisses | jusqu'à nouvel ordre | http://www.kmu.admin.ch/themen/00175/00199/00204/index.html?lang=fr http://www.startzentrum.ch/de/startfinance/finanzierungsquellen/buergschaftsgenossenschaften/ |
| Mesures concernant le marché du travail en vue de promouvoir l'activité lucrative indépendante | AC | L'assurance chômage soutient les personnes au chômage qui souhaitent exercer une activité lucrative durable. | chômeurs | jusqu'à nouvel ordre | http://www.espace-emploi.ch/arbeitslos/arbeitsmarktliche_massnahmen/selbstaendigkeit/ |



Autres aides financières

| Instrument de promotion / programme de soutien | Organe de soutien / promotion | But / type de soutien | Bénéficiaires | Période de validité ¹ | Lien |
|--|--|--|---|----------------------------------|--|
| Aide suisse aux Montagnards | privé | En soutenant des projets durables et novateurs, l'Aide suisse aux Montagnards entend améliorer la qualité de vie des populations de montagne et conserver ces régions comme espaces vitaux et économiques caractérisés par une certaine diversité. Elle mise sur les initiatives en propre lancées par les habitants des montagnes. Elle offre un soutien financier décisif durant la phase de conceptualisation et de réalisation des projets, afin que ces derniers puissent être menés à bien. Le but est et reste l'aide à des populations afin qu'elles s'aident elles-mêmes. Domaines: agriculture, tourisme, forêt et bois, formation, énergie, artisanat, santé, catastrophes. | collectivités, personnes individuelles | jusqu'à nouvel ordre | http://www.berghilfe.ch/fr/mandes/ |
| Fonds Suisse pour le Paysage (FSP) | OFEV, cantons, communes, personnes privées | Le Fonds Suisse pour le Paysage (FSP) a été créé par le Parlement en 1991 et concrétisé par l'arrêté fédéral du 3 mai 1991 accordant une aide financière en faveur de la sauvegarde et de la gestion des paysages ruraux traditionnels. Limité au début à dix ans, le Parlement a voté sa prolongation jusqu'en 2011 et lui a attribué une nouvelle tranche de 50 millions de francs. Le FSP donne des incitations financières à l'initiative individuelle volontaire afin de favoriser la sauvegarde ou la restauration de paysages et de sites naturels ou culturels traditionnels. Le FSP peut aussi contribuer à des projets d'information et de relations publiques s'ils sont en rapport avec un projet intégral soutenu par le FSP. Sont octroyées: des contributions à fonds perdu ou prêts sans intérêt. | porteurs de projets privés et publics | jusqu'en 2011 | http://www.fls-fsp.ch/francais.php http://www.bafu.admin.ch/landschaft/00524/01676/01689/index.html?lang=fr |
| Parrainage Coop pour les régions de montagne | privé | Le Parrainage Coop pour les régions de montagne a pour but de soutenir la population de montagne – dans le sens d'une aide à la prise en charge de soi-même – afin qu'elle améliore ses conditions de travail et de vie. Sont octroyés: des contributions à fonds perdu ou prêts de rénovations d'habitations, mesures de rationalisation d'exploitations ainsi que investissements d'infrastructures. | en priorité les familles de paysans de montagne, mais aussi des entreprises artisanales | jusqu'à nouvel ordre | http://www.coop.ch/pb/site/patenschaft/node/136133/Lfr/index.html |
| Le parrainage suisse pour les communes de montagne | privé | Le parrainage suisse pour les communes de montagne a pour but de réduire les disparités entre les régions de Suisse et d'apporter une aide ciblée dans le cadre de projets qui ont pour but de garder les régions de montagne habitables et économiquement viables. Sont soutenus des projets dans les domaines suivants: <ul style="list-style-type: none"> • infrastructures (p.ex. installations pour l'eau et les eaux usées, alimentation électrique); • entretien du paysage et mesures de conservation (p.ex. bâtiments de montagne, améliorations); • dispositifs de protection contre les dangers naturels; • travaux de déblaiement et de remise en état après des catastrophes naturelles; • formation des jeunes générations (p.ex. jardins d'enfants, écoles); • créer et maintenir des places de travail durables. | communes, collectivités, coopératives, etc. | jusqu'à nouvel ordre | http://www.patenschaftberggemeinden.ch/ |



| Instrument de promotion / programme de soutien | Organe de soutien / promotion | But / type de soutien | Bénéficiaires | Période de validité ¹ | Lien |
|---|-------------------------------|--|--|----------------------------------|---|
| Fonds de recherche de l'Union pétrolière (FRUP) | privé | Le Fonds de recherche de l'Union pétrolière (FRUP) a été créé en 1996 par l'économie pétrolière suisse. Il soutient et promeut des projets orientés vers la mise en œuvre et consacrés à l'augmentation de la qualité, de l'efficacité ou de la compatibilité environnementale dans les domaines des combustibles et des carburants, ainsi que de leur technique d'utilisation. Sont soutenus en priorité les projets dont les résultats peuvent être valorisés sur le marché dans les quatre ans qui suivent leur achèvement. | les entreprises, les organisations, les personnes individuelles qui réalisent des projets R&D dans le domaine des carburants et des combustibles | jusqu'à nouvel ordre | http://www.erdoelvereinigung.ch/fr/erdoelvereinigung/ev-forschungsfonds.aspx |
| Fonds de recherche de l'industrie gazière suisse (FOGA) | privé | Le Fonds de recherche de l'industrie gazière (FOGA) soutient la recherche, le développement et l'introduction sur le marché de nouvelles technologies qui promeuvent l'utilisation économique, plus propre et plus sûre du gaz naturel comme combustible et carburant. (Infos contacts dans le rapport annuel) | | jusqu'à nouvel ordre | http://www.gaz-naturel.ch/qui-sommes-nous/rapport-annuel/ |

Parmi les autres sources de financement qui peuvent s'avérer utiles, on mentionnera:

Les banques (cantonales), les assurances, les compagnies énergétiques, les entreprises, les organisations à but non lucratif, etc., qui offrent d'autres possibilités de financement:

- Fondations: voir p.ex. à ce propos le répertoire électronique des fondations surveillées par la Confédération: <http://www.edi.admin.ch/esv/00475/00698/index.html?lang=fr>
- Sponsoring

Liens utiles:

- <http://www.kmu.admin.ch/index.html?lang=fr> (Le portail PME fournit des informations importantes: de la création à la planification de la succession, en passant par la gestion d'une entreprise.)